



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Séance

Le 5 novembre 2024, 19h00

Présidée par monsieur Stephen Matthews, maire

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Approbation de l'ordre du jour du 5 novembre 2024**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2024 ;
- 4. Gestion administrative**
 - 4.1 Motion de félicitations de monsieur François Lemay à titre de chef aux opérations du service d'incendie;
 - 4.2 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal de Saint-André-d'Argenteuil ;
 - 4.3 Adoption d'une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle – ministre de la Langue française
- 5. première période de questions**
- 6. Gestion financière**
 - 6.1 Comptes à payer ;
 - 6.2 Dépôt de la liste des virements bancaires ;
 - 6.3 Dépôt du rapport des achats effectués en vertu de la délégation de pouvoirs et engagements financiers ;
 - 6.4 Dépôt du de l'état comparatif 2024 ;
 - 6.5 Dépôt du rapport budgétaire au 31 octobre 2024 ;
- 7. Transport routier et hygiène du milieu**
- 8. Urbanisme et mise en valeur du territoire**
 - 8.1 Adoption du projet de règlement 47-28-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 47 de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil afin de modifier la hauteur maximale dans la zone ru3-148 et d'agrandir la zone ru3-148 à même une partie de la zone ru1-159 ;
 - 8.2 Vente d'une partie du lot 2 824 552 ;
 - 8.3 Demande de dérogation mineure # 2024-004 – lot 5 185 497 et lot 2 621 861, rue du parc permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée avec logement de type garçonnière d'une superficie de 95m² et ce, contrairement au règlement de zonage numéro 47 qui permet un maximum de 70m² pour un logement de type garçonnière ;

8.4 DEMANDE DE PIIA – 42 route du Long-Sault – PIIA-002 – Les noyaux villageois de Carillon et de Saint-André-Est

9. Santé et bien-être

10. Loisirs et culture

11. Sécurité publique

11.1 Entente concernant l'acquisition, la gestion et l'utilisation de naloxone par le service des premiers répondants ;

12. Deuxième période de questions

13. Levée de l'assemblée